

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE LYON
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

ANNÉE 1924

NOUVELLE SÉRIE. — TOME SOIXANTE-ONZIÈME



α βοτάναι σιγηλῶς τὸ ὠφελοῦν
προΐσχονται.

LYON

JOANNÈS DESVIGNE & C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

36 A 42, PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU

—
1925

CURCULIONIDES NOUVEAUX DE L'AFRIQUE TROPICALE

PAR
A. HUSTACHE

Mémoire présenté à la Société Linnéenne de Lyon
en la Séance du 11 octobre 1920

Quatrième Partie (1).

TRIGONOCOLUS LACORDAIRE, 1863,
Genera des Curculionides, VI, p. 593.

Megarhinus, Schœnh., *Gen. Curc.* III, p. 397
Nosorhinus Fairm., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, XLV, p. 235

Lacordaire pour légitimer la substitution de *Trigonocolus* à *Megarhinus* Schœnh., a fait observer que ce dernier nom ne pouvait être maintenu, ayant été antérieurement employé pour des Diptères par Lepelletier de Saint-Fargeau et Robineau-Desvoidy. Nonobstant cette juste remarque, Faust et Hartmann ont décrit douze espèces sous le nom de *Megarhinus*.

Fairmaire l'a redécrit brièvement en le plaçant dans les *Bari-dides*, groupe avec lequel il a en effet d'assez nombreuses analogies, ainsi que l'a d'ailleurs remarqué Lacordaire lui-même.

La faune africaine en renferme un grand nombre d'espèces dont les suivantes sont nouvelles.

TRIGONOCOLUS CASTANEUS n. sp.

D'un brun châtaigne, clair, revêtu en dessous de squamules assez serrées, d'un flave un peu métallique, les élytres parsemés de fines et courtes soies squamuleuses cendrées, formant de petites

(1) La première partie a paru dans les *Ann. de la Soc. Linn. de Lyon*, t. LXVI, 1919, p. 45 à 68; la deuxième partie, t. LXVII, p. 17-25 et 1921, p. 1-14; la troisième partie, t. LXIX, p. 17-26.

macules peu distinctes, le prothorax orné d'une bande médiane flave prolongée sur l'écusson, ses points pourvus chacun d'une très petite squamule flave.

Rostre aussi long que le prothorax, peu arqué, comprimé latéralement à la base, à ponctuation assez fine, peu serrée, les points allongés-aciculés et finement sétosulés de flave, sa ligne médiane de la base à l'insertion des antennes quelque peu élevée et lisse, pubescent en dessous, les impressions latérales de la base grossièrement ponctuées ruguleuses. Antennes insérées en avant du milieu du rostre ; funicule à articles serrés, sétosulés, grossissant graduellement, le 2^e plus court que le 1^{er}, la massue grosse ovale acuminée au sommet. Tête convexe, à ponctuation serrée, les points squamulés ; une petite fossette interoculaire. Prothorax subconique, à peine plus large que long, fortement resserré en avant, les bords presque droits, brièvement tubuleux derrière le bord antérieur, convexe, déprimé devant l'écusson, à ponctuation serrée, fine, peu profonde, non rugueuse. Ecusson subpentagonal, grand, échancrant en arc le lobe médian du prothorax, incliné en avant, à ponctuation serrée, densément squamulé de flave. Elytres subtriangulaires, pas plus longs que le prothorax, quelque peu élargis latéralement derrière la base, les épaules largement arrondies, séparément arrondies au sommet ; la convexité formant une courbe continue avec celle du prothorax et de la tête (vue de côté) ; stries médiocres à points allongés, faibles et espacés, interstries larges, convexes, tectiformes et finement carénés au sommet en arrière, coriacés. Pygidium ponctué, sétosulé de flave. Pattes rugueuses et densément sétosulées de flave ; fémurs dentés, les antérieurs fortement ; tibias fortement dilatés, comprimés, leur bord externe tranchant, le bord interne fortement bisinué, armé d'une forte dent triangulaire aux antérieurs, vers leur tiers basal ; tibias antérieurs pourvus en outre d'une dent au sommet de la corbeille tarsale ; tarses courts et robustes, le 2^e article fortement transversal, le 3^e grand, cordiforme, le 4^e dépassant peu les lobes du 3^e, ongles petits.

Métasternum triangulairement impressionné en arrière ; 1^{er} segment ventral largement déprimé, ainsi que le 2^e au milieu, celui-ci à dépression remplie par une brosse de soies serrées flaves.

Long. 6 millimètres.

Fort Sibut : Oubanghi-Chari (ma coll.).

SOC. LINN., T. LXXI, 1924.

2

L'une des plus grandes espèces connues, fort remarquable par la conformation de ses tibias fortement aplatis, leur bord externe lamellé.

TRIGONOCOLUS FASCICULOSUS n. sp.

Noir, assez brillant, les tibias rougeâtres, revêtu d'une pubescence cendrée, assez longue, fournie sur le prothorax, excessivement éparsée sur les élytres, ces derniers pourvus en outre de 5 étroits pinceaux très minces de très longs poils cendrés, le dessous couvert de squamules cendrées, serrées. Rostre plus court que le prothorax, assez fortement arqué, sillonné latéralement à la base devant les yeux, à ponctuation fine, peu serrée en avant, plus forte, ruguleuse à la base, celle-ci munie d'une courte carène et peu densément squamulée, le reste brillant. Antennes insérées un peu en avant du milieu du rostre ; 1^{er} article du funicule beaucoup plus gros et plus long que le 2^e, la massue oblongue-acuminée, plus longue que le reste du funicule, pubescente de cendré. Tête à ponctuation serrée, avec une profonde fossette oblongue interoculaire, densément pubescente derrière les yeux. Prothorax transversal, assez brusquement et fortement resserré en avant, les bords peu arqués, subparallèles dans leur moitié basale, l'étranglement antérieur assez fort ; irrégulièrement convexe, marqué à sa base, de chaque côté de la ligne médiane, d'une grande impression peu profonde, à ponctuation assez grande, très serrée, peu profonde, couvert d'une longue pubescence cendrée, soulevée, dirigée en avant et portant en son milieu une petite touffe de 4-5 poils très longs. Écusson subpentagonal, grand, creusé dans sa partie centrale densément ponctuée, lisse au sommet. Élytres triangulaires pas plus longs que le prothorax, mais le débordant assez fortement en arrière des épaules, leur plus haute convexité un peu en arrière des épaules, et de là au sommet progressivement et assez régulièrement déclives, leur courbure, vue de côté, faisant un angle très obtus avec celle du prothorax ; calus apical assez fortement marqué ; stries fines, profondes, leurs points obsolètes, la 1^{re} enfoncée ; interstries larges, brillants, peu convexes mais légèrement relevés sur leur bord externe, éparsément pointillés, le 3^e élargi non loin de la base, l'élargissement rugueux et portant un pinceau de longs poils, un pinceau analogue au-delà du milieu, implanté dans une petite fossette rugueuse sur

les 3^e et 5^e interstries, et un autre un peu plus gros près de la base des 7^e et 8^e; le reste du disque, à pubescence courte et très éparse, ne voilant pas les téguments qui sont brillants. Pattes rugueuses; éparsément pubescentes de cendré, tous les fémurs armés d'une dent, grande et triangulaire aux pattes antérieures; tibias rougeâtres, leurs extrémités noirâtres, épais, à ponctuation forte; confluyente longitudinalement, la brosse des corbeilles apicales noire, peu comprimés, les antérieurs légèrement bisinués, peu dilatés en dedans, armés au sommet de deux onglets, l'interne assez fort, les tibias intermédiaires assez fortement arqués; tarsi assez allongés, le 1^{er} article une fois et demie aussi long que le 2^e. Pygidium rugueux, à pubescence squamuleuse serrée, cendrée-flave.

Long. 4,5 millimètres.

Gabon : Bas Ogooué (ma coll.).

Unique espèce ayant des pinceaux de longs poils, caractère qui permet de la distinguer aisément.

TRIGONOCOLUS PUNCTICOLLIS n. sp.

D'un noir légèrement ardoisé, le dessus glabre et mat, les pattes et le dessous avec quelques soies squamuleuses cendrées.

Rostre de la longueur du prothorax, régulièrement et modérément arqué, quelque peu élargi en avant de l'insertion antennaire, assez épais, cylindrique, à ponctuation fine, serrée, confluyente longitudinalement devant les yeux, marqué de chaque côté, vers la base d'un sillon latéral peu net. Antennes insérées au milieu du rostre; 1^{er} article du funicule beaucoup plus gros mais un peu plus long que le 2^e, les suivants pubescents, très serrés, le dernier faisant corps avec la massue, celle-ci tomenteuse, brune, oblongue-acuminée, plus courte que le reste du funicule. Tête à peine déprimée entre les yeux, à ponctuation serrée. Prothorax aussi long que large, fortement resserré mais peu brusquement contracté en avant, les bords latéraux légèrement arrondis dans leur moitié basale, les angles postérieurs aigus, légèrement saillants en arrière; disque à convexité assez régulière, légèrement biimpressionné devant l'écusson; couvert d'une ponctuation fine, très serrée, presque nulle sur le bord antérieur. Ecusson arrondi en arrière, faiblement incliné en avant, ponctué. Elytres en triangle équi-

latéral, débordant assez fortement le prothorax aux épaules qui sont brièvement arrondies ; leur convexité assez régulière, leur courbure dorsale, vue de côté, formant une légère sinuosité avec celle du prothorax ; stries fines et bien ponctuées ; interstries larges, plans, mais finement subcarinulés sur leur bord externe, couverts de fines rugosités longitudinales. Pattes assez grêles ; fémurs armés d'un denticule aigu, plus fort et plus long mais simple aux pattes antérieures ; tibias intermédiaires et postérieurs peu arqués, légèrement dilatés au milieu en dedans, les antérieurs fortement dilatés en dedans en une dent large et arrondie au sommet, munis d'un ongllet et d'une petite dent apicale ; tarses grêles. Pygidium sétosulé de cendré.

Long. 2, 7 millimètres.

Congo Français : Fort Crampell (ma coll.) ; même localité (Dr Decorse, Mus. de Paris).

TRIGONOCOLUS NIGER n. sp.

Noir, submat, revêtu en dessus de très courtes squamules sétiformes, cendrées, éparses, et en dessous de squamules plus grandes, plus serrées, cendrées. Rostre plus long que le prothorax, modérément et régulièrement arqué, légèrement déprimé et quelque peu élargi en avant de l'insertion antennaire, comprimé latéralement à la base et muni devant les yeux d'une profonde impression prolongée en se rétrécissant en avant jusqu'à l'insertion antennaire, et limitée supérieurement par une fine carène lisse ; rostre densément et rugueusement ponctué, sa base absolument sillonnée de chaque côté contre la carène latérale, glabre, les rugosités un peu luisantes. Antennes insérées au milieu du rostre, le 1^{er} article du funicule beaucoup plus gros et à peine plus long que le 2^e, les 3^e et suivants transversaux, serrés, pubescents, graduellement épaissis, la massue tomenteuse, brune, un peu moins longue que le reste du funicule. Tête ponctuée, granulée, transversalement rugueuse ; une petite fossette interoculaire. Prothorax presque aussi long que large, ses bords latéraux parallèles dans leur quart basal, puis fortement resserrés-convergeants en avant, légèrement arqués en dedans, l'étranglement antérieur nul en dessus, légèrement marqué latéralement ; disque peu convexe en arrière, progressivement déclive en avant, marqué

devant l'écusson de deux impressions faibles, triangulaires, obliques, divergentes en avant; densément couvert de granules serrés confluent en rugosités transversales. Écusson fortement relevé, arrondi en arrière, lisse sur les bords, déprimé et ponctué en son centre. Elytres en triangle équilatéral, débordant fortement le prothorax à la base, les épaules saillantes en angle obtus, brièvement déprimés à la base, puis progressivement déclives en arrière, leur courbure dorsale formant un angle obtus, marqué avec celle du prothorax; stries profondes et ponctuées; interstries larges, rugueux, subplans, carénés sur leur bord externe, les carènes dentelées en avant, entières et tranchantes en arrière, l'interstrie sutural tectiforme. Pattes fortes, rugueuses; fémurs armés d'une dent aiguë, plus longue et plus forte mais simple aux pattes antérieures; tibias larges, peu sinués sur leur tranche interne, les antérieurs simples, armés au sommet de deux onglets (dont l'un robuste) et d'une petite dent apicale externe; tarses robustes et assez courts. Pygidium pentagonal, vertical, granulé, squamulé, rebordé au sommet.

Long. 4,2 millimètres.

Congo Français: N'sessé par Loango (ma coll.).

TRIGONOCOLUS RUBRIPES n. sp.

Brun rouge; le disque du prothorax en majeure partie noir, les antennes, le rostre, les pattes, rouges, mat, revêtu en dessus d'une pubescence squamuleuse cendrée et flave mêlée, soulevée, peu dense, formant sur la partie postérieure des élytres de vagues linéoles flaves, couvert en dessous de squamules allongées, d'un cendré flave, assez serrées et quelque peu soulevées.

Rostre épais, arqué, plus court que le prothorax, faiblement et progressivement élargi en avant, muni de 5 carènes dénudées, noires, les latérales convergentes en avant et délimitant une impression antéoculaire profonde; densément rugueux et finement squamulé. Antennes insérées vers le milieu du rostre, le 1^{er} article du funicule du double aussi épais et aussi long que le 2^e, celui-ci et les suivants serrés et presque de même épaisseur, la massue brune, pubescente de cendré et à peine de la longueur des 6 articles précédents réunis. Tête rugueuse, foncée, squamulée de flave, le front avec une très petite fossette où vient se terminer la carène médiane

du rostre. Prothorax presque aussi long que large à la base, les bords latéraux légèrement arqués dans leur quart basal, puis fortement convergents en avant et légèrement arqués en dedans, l'étranglement antérieur nul; base faiblement bisinuée (relativement aux autres espèces de ce groupe); disque à convexité régulière, couvert d'une fine ponctuation très serrée et très rugueuse; noirâtre, le bord antérieur roux; à pubescence cendrée en avant, flave en arrière, peu dense, soulevée, dirigée en avant. Ecusson en demi-ovale, rugueux, incliné en avant, déprimé en son centre. Elytres en triangle équilatéral, débordant médiocrement le prothorax derrière leur base, les épaules assez saillantes largement arrondies, les bords latéraux légèrement comprimés en arrière du milieu, la courbure dorsale (vue de côté) faisant avec celle du prothorax une légère sinuosité, stries profondes et ponctuées; interstries rugueux, relevés et obsolètement carénés-crênelés sur leur bord externe, à pubescence plus fournie, flave, entremêlée de squamules, sur leur moitié apicale. Pattes robustes, rugueuses, éparsément sétosulées de flave; fémurs postérieurs inermes, intermédiaires subdenticulés, antérieurs beaucoup plus épais et armés d'une dent conique; tibias sublinéaires, peu dilatés, les postérieurs courbés à la base seulement, les intermédiaires assez fortement arqués, les antérieurs en quart de cercle, armés en dessous vers leur tiers apical d'une grande dent triangulaire aiguë, et au sommet de deux onglets. Tarses médiocres. Pygidium squamulé, arrondi et rebordé au sommet.

Long. 3,5 millimètres.

Congo Français: Fort-Crampell (ma coll.).

OMOPHORUS NICODI n. sp.

Bronzé foncé tirant sur le noir, peu brillant, revêtu d'une très courte pubescence squamuleuse cendrée et éparsée.

Rostre droit, de la longueur du prothorax, à ponctuation fine et éparsée au sommet, plus forte et plus serrée à la base, particulièrement sur les côtés, muni de deux fossettes allongées, profondes, réunies par un fin sillon, l'une au niveau de l'insertion des antennes l'autre à la base, plus grande et prolongée par un sillon jusque sur le vertex. Tête transversalement déprimée entre les yeux, le vertex convexe, à ponctuation fine et peu serrée au milieu, plus

serrée et subconfluente en fines rides derrière les yeux ; yeux séparés par un intervalle moindre que leur plus grand diamètre. Antennes foncées, pubescentes, le 1^{er} article du funicule plus gros mais pas plus long que le 2^e, celui-ci du double de la longueur du 3^e. la massue grosse, légèrement comprimée au sommet. Prothorax transversal, sa base bisinuée de chaque côté et à lobe médian faiblement arqué en arrière ; disque irrégulier, muni en avant, près du milieu, de deux gibbosités arquées médiocrement saillantes, ces élévations suivies chacune d'une dépression oblique qui se rejoignent dans une impression antéscutellaire assez profonde ; disque muni d'un fin sillon médian s'étendant de la base au milieu ; ponctuation, en avant, peu serrée et un peu plus forte que celle de la tête ; en arrière, plus forte et plus serrée ; latéralement et en dessous, confluyente en rides transversales. Écusson assez convexe, légèrement sinué sur les bords, obtusément arrondi au sommet, à ponctuation fine et serrée. Élytres fovéolés, les interstries ponctués et transversalement rugueux. Pattes robustes, densément ponctuées et pubescentes. Dessous ponctué à pubescence cendrée un peu plus longue.

Long. 12-13 millimètres.

Dahomey (coll. P. Nicod et la mienne).

Cette espèce est voisine de *O. cupreus* Pasc. dont elle diffère par la forme de la massue antennaire, celle de l'écusson, etc.

Elle m'a été communiquée par notre sympathique collègue, M. P. Nicod, qui m'en a généreusement abandonné un spécimen pour ma collection.

LARINUS CONGOANUS n. sp.

Ovale, noir, peu brillant, revêtu d'une fine pubescence cendrée plus serrée sur les bords du prothorax, condensée en petites taches sur les élytres et sur les bords latéraux des segments abdominaux. Fémurs antérieurs et intermédiaires munis en dessous d'une petite épine.

Rostre cylindrique, droit, plus court que le prothorax et plus épais que les fémurs antérieurs (dans leur plus grande épaisseur), éparsément pointillé au sommet, plus densément à la base, ses scrobes connivents en dessous. Yeux grands, acuminés inférieurement, plats. Tête à ponctuation fine et dense, le front déprimé

et muni d'un point interoculaire enfoncé. Antennes courtes, robustes, le 1^{er} article du funicule globuleux, les suivants transversaux, serrés, la massue ovale acuminée. Prothorax trapézoïdal, un peu moins long que large à la base, le bord antérieur légèrement sinué, la base fortement bisinuée; disque modérément convexe, légèrement impressionné devant l'écusson, marqué de chaque côté de deux impressions, l'une antérieure très grande et profonde vers le milieu des bords latéraux, l'autre petite près des angles postérieurs, surface couverte d'une fine ponctuation, serrée et parsemée de quelques points un peu plus gros. Élytres courts, de moitié plus larges que le prothorax et à peine de un tiers plus longs que larges entre les épaules, assez brusquement élargis aux épaules, celles-ci en angle droit brièvement arrondi; élytres assez rétrécis en arrière; convexes, largement et assez profondément impressionnés le long de la base entre l'épaule et la suture, fortement impressionnés sous le calus apical et légèrement derrière les épaules; stries affaiblies en arrière, interstries subconvexes, transversalement ridés coriacés, le 10^e costiforme sous l'épaule. Pattes grêles, pubescentes. Dessous à ponctuation fine, serrée et à pubescence cendrée, plus longue, plus serrée, formant sur les bords latéraux des segments abdominaux quelques macules peu tranchées.

Long. 9-10 millimètres.

Congo français: Fort Crampell, fort Sibut (ma collect.).

Obs. Cette espèce appartient au groupe de *L. Haroldi* Faust de la même région et de *L. hovanus* m. de Madagascar.

Le rostre est très peu différent dans les deux sexes.

LARINUS FLAVOMACULATUS n. sp.

Ovale noir, revêtu d'une dense pubescence fine, dressée, flave, orné, en outre, de macules pulvérulentes d'un jaune blanchâtre formant sur les élytres deux bandes irrégulières, interrompues en leur milieu, placées sur les 2^e et 3^e interstries, la tache médiane prolongée en arrière sur les interstries 4-5-6; bord latéral des élytres avec une grosse macule en son milieu et entièrement (ou presque) taché sur son tiers apical; une large bande sur les bords du prothorax, dilatée en dedans vers son milieu; bords latéraux du métasternum et pourtour des hanches également flaves.

Rostre plus court que le prothorax, robuste, presque droit, anguleux sur ses bords, bisillonné et tricaréné longitudinalement la carène médiane forte à la base, aplatie et parfois subdivisée en avant, les sillons densément squamulés; rostre densément et finement pointillé, hérissé d'une fine pubescence plus longue en dessous.

Tête à ponctuation serrée, ruguleuse, à pubescence hérissée; un point enfoncé interoculaire. Antennes robustes et hérissées; funicule à 1^{er} article plus long que le 2^e, celui-ci et les suivants courts, serrés, transversaux, graduellement épaissis, la massue oblongue, fortement acuminée au sommet. Prothorax transversal, fortement rétréci en avant, modérément arqué en arrière sur ses bords latéraux, le bord antérieur subsinué et à lobes oculaires peu marqués, la base assez fortement bisinuée, son lobe médian saillant, triangulaire; disque assez convexe, latéralement impressionné en avant, muni en son milieu d'une carène visible même dans l'impression antéscutellaire, celle-ci faible, couvert de rugosités fortes et densément pointillées. Elytres peu plus larges que le prothorax, progressivement mais faiblement rétrécis en arrière, arrondis ensemble au sommet; convexes, impressionnés sous le calus apical, à stries profondes, leurs points gros et serrés en avant, très affaiblis en arrière, les interstries convexes et rugueux, le 2^e avec une tache allongée basale, tranchante. Pattes grêles, à pubescence en partie hérissée, dense, flave-cendrée; fémurs faiblement claviformes; tibias armés d'un fort ongles apical, les antérieurs légèrement arqués en dedans au sommet.

Long. 15 millimètres; larg. 6-7 millimètres.

Congo Français: Fort Crampell (ma collection).

Obs. Cette espèce de grande taille est voisine de *L. onopordini* F., mais elle en diffère par sa forme plus allongée, la carène médiane du prothorax, les sillons des élytres, le revêtement tout autre, etc.